

N/REF : 8/12/2025 11H18 C:263302 I:36713
V/REF : EMAIL
V/Email reçu le Lundi 08/12/2025 a 11H18

CODASE

**78 AVENUE JEAN PERROT
38000 GRENOBLE**

IMMEUBLE : ASSOCIATION CODASE
78 JEAN PERROT
38000 GRENOBLE

St Martin-H, le 15 Décembre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE 78 JEAN PERROT GRENOBLE
ASSOCIATION CODASE - ESPACE ADOLESCENTS
M IZOARD 06 72 86 56 77
MOTIF : INTERVENIR POUR DEBOUCHAGE
Donneur d'ordre : Mr P.V IZOARD

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 12/12/2025 A 08H30
INTERVENTION DEPUIS L'ASSOCIATION
DEBOUCHAGE EVACUATION CUISINE, LAVABO, DOUCHE
CONTROLE BON ECOULEMENT

OBSERVATIONS : AS LCOMPTER Email envoyé le 15/12/25 a 14H08 Mr P.V IZOARD
AS ES Email envoyé le 12/12/25 a 10H36 M. M HATTAB

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,50	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	180,44	270,66
TOTAL H.T.				270,66
T.V.A. a 20,00%				54,13
TOTAL T.T.C.En EURO				324,79

Valeur en votre règlement au 31 Janvier 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN